

Avis Technique 14+5/03-844*03 Ext

Extension de l'Avis Technique 14+5/03-844*V1 "Capteurs solaires EURO C20 AR et HTF, EURO C22 AR et HTF"

Capteurs solaires

Capteur solaire
Solar collector
Sonnenkollektor

Ne peuvent se prévaloir du présent
Avis Technique que les productions
certifiées, marque CSTBat, dont la
liste à jour est consultable sur Internet
à l'adresse :

www.cstb.fr

rubrique :

Produits de la Construction
Certification
Procédés solaires

HELIOTOP SOLCAPT 20 NRA et 20 GRA, HELIOTOP SOLCAPT 22 NRA et 22 GRA

Titulaires : WAGNER & Co SOLARTECHNIK GmbH
Zimmermannstrasse 12
D-35091 Cölbe

Tél. : 00 49 6421 8007 278 / 0825 011 031
Fax : 00 49 6421 8007 22
Internet : www.wagner-solaire.com
Courriel : info_fr@wagner-solaire.com

Distributeurs : Ventilation Industrielle de Bretagne
Route de Brest
F-29830 Ploudalmezeau

Tél. : 02 98 48 14 14
Fax : 02 98 48 03 89

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupes Spécialisés n° 14+5

Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires

Toitures, couverture, étanchéité

Vu pour enregistrement le 12 octobre 2006



Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 14 "Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires" et le groupe Spécialisé n° 5 "Toitures, couvertures, étanchéité" de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques ont examiné le 3 juillet 2006 la demande présentée par la société WAGNER & Co Solartechnik GmbH, bénéficiaire de l'Avis Technique 14+5/03-844*V1 relatif aux capteurs solaires plans "EURO C20 AR et HTF, EURO C22 AR et HTF", de voir étendre cet Avis Technique au mêmes équipements distribués par la société Ventilation Industrielle de Bretagne, sous la dénomination commerciale " HELIOTOP SOLCAPT 20 NRA et 20 GRA, et HELIOTOP SOLCAPT 22 NRA et 22 GRA ". Cet Avis ne vaut que pour les fabrications bénéficiant d'un Certificat CSTBat attaché à l'Avis, délivré par le CSTB.

Compte tenu :

- de l'engagement de la société WAGNER & Co Solartechnik GmbH de ne fournir à la société Ventilation Industrielle de Bretagne, en vue de la commercialisation sous la dénomination "HELIOTOP SOLCAPT 20 NRA et 20 GRA, et HELIOTOP SOLCAPT 22 NRA et 22 GRA" que les équipements "EURO C20 AR et HTF, EURO C22 AR et HTF" qu'elle fabrique,
- de l'engagement de la société Ventilation Industrielle de Bretagne de ne distribuer, sous la dénomination "HELIOTOP SOLCAPT 20 NRA et 20 GRA, et HELIOTOP SOLCAPT 22 NRA et 22 GRA", que les équipements "EURO C20 AR et HTF, EURO C22 AR et HTF" que fabrique et lui fournit la société WAGNER & Co Solartechnik GmbH,
- que l'assistance technique sera assurée par la société Ventilation Industrielle de Bretagne.

Les Groupes Spécialisés n° 14 et 5 formulent, concernant les équipements "HELIOTOP SOLCAPT 20 NRA et 20 GRA, et HELIOTOP SOLCAPT 22 NRA et 22 GRA" distribués par la société Ventilation Industrielle de Bretagne, le même Avis Technique que celui formulé sous le n° 14+5/03-844*V1, aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par simple dénonciation de l'une des parties.

Pour le Groupe Spécialisé n° 14
Le Président
A. DUIGOU

Pour le Groupe Spécialisé n° 5
Le Président
Cl. DUCHESNE